Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500804-20260408-D2604011-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
CANTON DE LE RHEU

VILLE DE CINTRÉ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 7 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice :	**23**	**Date de convocation :**	**2 avril 2026**
Présents :	**22**	**Date d'affichage :**	
Votants :	**22**		

L'an deux mil vingt-six, le **sept avril**, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique **TRAON**, Maire.

Étaient présents : Pierre-Yves **BOSCHER**, Housna **BOUIMLALEM**, Agnès **BREGENT**, Aurélie **DENAIS**, Yannick **FOLGOAS**, Arnaud **FRANCOIS**, Sylvie **GARDANS,** Christian **GAUTIER,** Nathalie **GODET**, Stéphanie **GRÔNE**, Sylvie **LAFERTE**, Béatrice **LAMBERT**, Jean-Luc **LE BRETON**, Karen **LE MOUËLLIC**, Virginie **LEMARCHAND**, Pascal **LEMORDANT**, Thierry **RAMARE**, Magali **ROBIN**, Christophe **TOUFFET**, Christophe **VALY**, Philippe **VAUGON**.
Était absent : Naëla **BOKI SOGUE**.
Secrétaire de séance : Pierre-Yves **BOSCHER**.

OBJET : D/26/04/011 – Désignation du représentant à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'agence d'urbanisme de l'aire rennaise est un organisme d'études et réflexions dédié, conformément au code de l'urbanisme (article L132-6), à l'accompagnement de ses membres, l'État et les collectivités territoriales.
Les missions :
- L'observation : Observer les dynamiques territoriales et les transitions pour éclairer l'action publique.
- L'aide à la décision : Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques par des études et expertises techniques.
- La prospective : Mettre en perspective, anticiper et préparer les transitions par des contributions aux stratégies territoriales.
- La mise en partage : Contribuer au dialogue, à l'animation et aux coopérations territoriales.

À la suite du renouvellement des membres du Conseil municipal, Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation parmi ses membres d'un délégué au sein de cette structure intercommunale.

Se sont présentés : Pierre-Yves BOSCHER, Philippe VAUGON.

Le Conseil Municipal, après avoir voté à main levée, a désigné :

Pierre-Yves BOSCHER : 5 voix
Philippe VAUGON : 17 voix

Pour copie conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,

Dominique TRAON.